



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE N°65

Poitiers, le 17 janvier 2022

#### Vaccination contre la COVID19 et situation sanitaire dans le département de la Vienne

À la date du 17 janvier 2022, **343 890 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin** dans le département (78,6 % de couverture vaccinale), **338 971 personnes bénéficient d'un schéma vaccinal complet** (77,5 % de couverture vaccinale).

Par ailleurs, **216 854 personnes ont réalisé un rappel vaccinal** (49,6 % de couverture vaccinale).

La couverture vaccinale par tranche d'âge dans le département de la Vienne :

- Plus de 65 ans : 94,7 % (1 dose) – 93,7 % en schéma complet – 79,8 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 30–64 ans : 90,5 % (1 dose) – 89,5 % en schéma complet – 60,1 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 18–29 ans : 85,3 % (1 dose) – 83,6 % en schéma complet – 38,6 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 12–17 ans : 83,2 % (1 dose) – 80,4 % en schéma complet

Près de **20 000 injections** sont programmées cette semaine dans les centres de vaccination du département.

Les opérations de vaccination se poursuivent salle Camille Pagé à Châtellerault cette semaine du mardi 18 au vendredi 21 janvier avec une journée dédiée à la vaccination des enfants de 5 à 11 ans ce vendredi 21 janvier de 9h00 à 13h00 puis de 14h00 à 18h00.

Par ailleurs, une opération similaire aura lieu à Loudun le lundi 24 janvier prochain pour les enfants âgés de 5 à 11 ans.

#### Point de situation sanitaire dans le département de la Vienne au 17/01/2022 :

- Taux d'incidence : 2 279 pour 100 000 habitants
- Taux de positivité : 21 %

Pour les plus de 65 ans :

- Taux d'incidence : 504 pour 100 000 habitants
- Taux de positivité : 10,3 %

Hospitalisations :

- Nombre d'hospitalisations : 87 dont 8 en services réanimatoires

Clusters : 55

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86 000 Poitiers



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Depuis le début de l'épidémie, 444 personnes sont décédées des suites de la COVID19 dans la Vienne (327 en milieu hospitalier et 117 en établissements médico-sociaux).

Dans le contexte actuel de la circulation du variant Omicron, une cellule départementale de continuité du dépistage et du service public de l'Éducation nationale est mise en place dans la Vienne depuis le lundi 10 janvier. Composée des services départementaux de l'Éducation nationale, de la délégation départementale de l'ARS, du SDIS, du conseil départemental et de l'AMF, cette cellule se réunit deux fois par semaine autour de Madame la préfète. Tous les services de l'État sont mobilisés pour permettre la bonne mise en œuvre des recommandations sanitaires et garantir la continuité du service public, en particulier celui de l'éducation qui est une priorité du Gouvernement.

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86 000 Poitiers